



Communiqué

L'ACDEC-Québec formule des recommandations pour le maintien des stages en période de pandémie

Montréal, 3 avril 2020 – L'Association canadienne de l'enseignement coopératif – Québec (ACDEC-Québec) a tenu vendredi 3 avril une réunion consultative stratégique afin d'appuyer ses membres, écouter leurs enjeux et les outiller pour œuvrer au maintien des stages pour les cohortes étudiantes, dans le contexte exceptionnel de la pandémie qui bouleverse le marché de l'emploi et donc des stages.

La téléconférence a réuni 67 participants issus de toutes les universités et de tous les cégeps du Québec, de l'organisme *Co-operative Education and Work-Integrated Learning Canada-Enseignement coopératif et apprentissage en milieu de travail Canada* (CEWIL), des représentants du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, du Secrétariat du Conseil du trésor du gouvernement du Québec, ainsi que des représentants d'entreprises qui accueillent des stagiaires.

Les interventions et les discussions ont permis de dresser un portrait de la situation précaire des stages dans les universités et les cégeps : annulations de stages, désistements d'offres, reports de dates ou de sessions de stages – une situation qui fait craindre des répercussions sur le cheminement et la diplomation des étudiants ainsi que sur leurs revenus.

À la lumière des discussions consultatives et des informations partagées par les participants, l'ACDEC-Québec formule les recommandations suivantes aux responsables de stages des établissements d'enseignement :

- **Aménagement des modalités de stages dans une vision axée sur l'étudiant et sa réussite**
 - › Possibilité d'écourtement de stage
 - Universités : les stages de 12 semaines par exemple ou 420 heures pourraient être réduits jusqu'à 8 semaines ou 280 heures
 - Cégeps : possibilité de réduction du minimum de 224 heures des stages ATE à un niveau moindre acceptable par l'établissement
 - › Report de date de début de stage ou étalement du stage
- **Assouplissement des conditions de stage dans la lignée des objectifs pédagogiques**
 - › Permettre le télétravail lorsque possible et outiller les employeurs (guide de télétravail)
 - › Recamper les mandats et objectifs de stages initiaux en identifiant de nouveaux projets ou créneaux amenés par le contexte actuel
- **Relance des activités de démarchage et sensibilisation des employeurs**
 - › Reprendre dès que possible les recherches de stages malgré le contexte peu propice

- › Sensibiliser les employeurs à l'importance de la relève touchée par la crise et promouvoir l'engagement des employeurs à respecter, dès le retour à la normale, les critères établis pour les stages (les mesures d'assouplissement seront temporaires)
- **Promotion immédiate auprès des employeurs du secteur privé de l'accès aux subventions gouvernementales**
 - › Recours aux subventions fédérales couvrant une partie du salaire versé aux étudiants; les sommes résiduelles salariales peuvent être considérées pour l'octroi du crédit d'impôt provincial.
 - › Les budgets débloqués pour soutenir les versements salariaux dans les entreprises devraient également être alloués au maintien des engagements de stages

Dès que l'ACDEC-Québec sera saisie des éléments d'accès aux subventions gouvernementales (comme le programme du Canada *Apprentissage intégré au travail*), elle pourra relayer l'information à ses membres.

Ces recommandations, non exhaustives, seront revues et enrichies au fur et à mesure et en concertation avec les responsables de stages dans toutes les institutions. L'ACDEC-Québec continuera de suivre la situation de près et de dialoguer avec ses membres dans le cadre de l'évolution du dossier.

Le conseil d'administration de l'ACDEC-Québec

Julie Coderre, *coprésidente, Rayonnement et perfectionnement professionnel et coordonnatrice des stages à l'École de Technologie Supérieure de Montréal*

Dominique Bohbot, *coprésidente, Stratégies et relations académiques et gouvernementales, et responsable - Formation professionnelle à l'Université de Montréal*

Johnny Gauthier, *vice-président de l'ACDEC et responsable du service de placement et des programmes A.T.E. au Cégep de Chicoutimi*

Sylvie Cayouette, *administratrice et trésorière par intérim de l'ACDEC, et conseillère en développement professionnel à l'Université de Sherbrooke*

Geneviève Biron, *administratrice de l'ACDEC et coordonnatrice de stages - programmes coopératifs, Université du Québec en Outaouais*

Carolynne Dumas, *administratrice de l'ACDEC et coordonnatrice des stages à l'École de Technologie Supérieure de Montréal*

À propos de l'ACDEC-Québec

L'ACDEC-Québec, qui représente les responsables de stages des établissements universitaires et collégiaux, vise à promouvoir l'enseignement coopératif, les stages et l'alternance travail-études, auprès des instances gouvernementales, des réseaux de l'éducation et des entreprises. Par l'intégration du savoir, du savoir-faire et du savoir-être dans les programmes d'études, l'ACDEC-Québec fait rayonner l'arrimage de la formation académique à l'expérience professionnelle de la relève, favorise l'accueil d'étudiants en milieu de travail et appuie les responsables de stages des établissements d'enseignement par le développement, le perfectionnement et la valorisation de leur rôle.

Pour information : Carolynne Dumas info@acdec-quebec.ca

Site Web : www.acdec-quebec.ca